

24/06/2019

MATINÉES DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE : CONFÉRENCE N°2 « TARIFICATION DU CARBONE : MARCHÉ ET FISCALITÉ »

Ce jeudi 20 juin s'est tenue la deuxième édition du cycle 2019 des Matinées de la Transition Énergétique dans le Pôle Métropolitain du Nord Franche-Comté, à la CCI du Territoire de Belfort, sur le thème de la tarification du carbone à travers la fiscalité, les marchés de quotas d'émissions et les autres mécanismes économiques visant à donner un prix aux émissions de CO2.

À l'initiative de Vincent BERTRAND, maître de conférences en sciences économiques (laboratoire CRESE) et spécialiste de l'économie du secteur électrique et des marchés carbonés, ces matinées sont organisées depuis 2018 par le département AES-Droit-Management de l'UFR STGI (Université de Franche-Comté, Belfort) . pour mettre en avant les travaux des chercheurs en économie et en droit de l'énergie et du climat dans le territoire du Nord Franche-Comté. Les politiques énergie-climat, les mécanismes économiques de l'énergie et les questions juridiques afférentes sont au coeur de la transition énergétique, et la région de Belfort-Montbéliard offre un espace de réflexion pertinent, avec de grands industriels confrontés à ces évolutions réglementaires et technologiques. Forts de ce constat et de leur expertise sur ces questions, les chercheurs en économie et en droit de l'UFR STGI et des laboratoires CRESE et CRJFC sont porteurs de ce projet.

Cette matinée a été marquée par les interventions de Audrey BERRY, chercheuse en économie au CIRED et spécialiste des effets redistributifs associés à la fiscalité environnementale, Maria MANSANET-BATALLER, maître de conférences en sciences économiques à l'Université de Franche-Comté (laboratoire CRESE) et spécialiste du marché européen du CO2, et Thibault SOLEILHAC, docteur en droit, avocat, et spécialiste du droit de l'environnement et de la finance carbone.

Une table ronde a suivi, réunissant des chercheurs, des industriels du secteur de l'énergie et des représentants du monde associatif. Les débats ont porté sur les dispositifs de politique économique visant à lutter contre le changement climatique, dans la logique des mécanismes de projets issus du Protocole de Kyoto ou des marchés volontaires, de la finance carbone et du marché européen des quotas d'émission de CO2. Concernant le marché européen du carbone, les discussions ont été particulièrement riches au sujet de son fonctionnement, du bilan et des perspectives pour ce mécanisme, ainsi que des conséquences pour les industriels. La question de la nature juridique des quotas d'émission de CO2 a été également très débattue, avec des enjeux connexes autour de la propriété et de l'affectation de la valeur créée par les quotas. Sur le volet de la fiscalité, les discussions se sont concentrées sur les problèmes d'équité et de justice sociale que peut poser une taxe carbone appliquée aux ménages. Diverses solutions ont été évoquées, à travers l'utilisation du revenu budgétaire généré par la taxe en faveur des ménages les plus fragiles. Très intéressé, le public a pu rebondir et poser des questions, contribuant à l'indéniable qualité des échanges.

Fier du succès grandissant des Matinées, le département AES-Droit-Management de l'UFR STGI poursuivra le cycle en octobre 2019, avec une nouvelle édition ouverte au public, sur le thème des usages énergétiques du bois et de la filière forestière. Le lieu sera communiqué prochainement.

Contact presse

Cécilia VEJUX
Chargée de communication à l'UFR STGI
Tél. 03 81 99 46 95
cecilia.vejux@univ-fcomte.fr

